

Service de sécurité incendie : protégez votre communauté avec fierté

ASSISTANT(E)-DIRECTEUR(-TRICE)

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN (35 h/semaine)

VOTRE MISSION

Vous assisterez la direction du service dans la gestion des différents dossiers stratégiques et administratifs du Service, dont le schéma de couvertures de risques, le traitement des différentes requêtes et plaintes, le suivi des achats et des formations pour le maintien des compétences.



VOS DÉFIS

- Planifier, diriger et contrôler les ressources humaines, financières et matérielles liées aux opérations en concertation avec l'état-major.
- Planifier et coordonner les opérations en lien avec les mesures d'urgence afin de minimiser les impacts sur la population et les opérations internes.
- Développer et maintenir des relations collaboratives et harmonieuses avec tous les partenaires internes et externes à la Ville.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir la certification Officier I reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Détenir une expérience pertinente à la fonction d'officier de minimalement cinq ans, dont au moins deux ans à titre d'officier de gestion au sein d'un service de sécurité incendie.
- Posséder un permis de conduire valide et sans restriction de classe 4A.
- Posséder une bonne connaissance de la suite Microsoft Office et du logiciel Première Ligne.
- Faire preuve d'un leadership mobilisateur par ses habiletés relationnelles et son esprit d'équipe.
- Avoir un bon sens de l'organisation et des priorités.
- Doit résider à une distance maximale de 30 minutes de la caserne 54.

ATOUTS

- Détenir la certification Officier II reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec.
- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention incendie.
- Détenir une formation universitaire en administration ou dans un domaine connexe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de poste

Poste cadre à temps plein
35 h/semaine

Salaire annuel

Entre 85 245 \$ et 95 944 \$
Salaire établi en fonction de la reconnaissance de l'expérience pertinente acquise

Autres avantages

Régime de retraite dont les cotisations de la Ville s'élèvent à **9,5 %**
Assurances collectives (médicament, soins dentaires, soins oculaires) payées à **50 %** par l'employeur

Télémedecine et programme d'aide aux employés

Entrée en poste

Janvier 2025

Vous êtes un leader dont le sens de l'organisation, la rigueur et l'esprit d'équipe sont reconnus par vos pairs ?

Faites parvenir votre candidature au plus tard le **1^{er} décembre à 16 h 30**
à rh@ville.marieville.qc.ca.

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour l'évaluation théorique recevront une réponse.